



AVIS PUBLIC

Calendrier des séances 2022 du conseil municipal

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire tenue le 13 décembre 2021, le Conseil de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton a adopté le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires pour l'année 2022. Les séances ont lieu à la salle du conseil (bureau municipal, 1661 rue Principale) à 20h00, sauf exceptions, habituellement les 2^e lundis du mois :

- Lundi 17 janvier (*3^e lundi, retour des vacances*)
- Lundi 14 février
- Lundi 14 mars
- Lundi 11 avril
- Lundi 09 mai
- Lundi 13 juin
- Lundi 11 juillet
- Lundi 15 août (*3^e lundi, retour des vacances*)
- Lundi 12 septembre
- Lundi 03 octobre (*1^{er} lundi, Action de Grâce*)
- Lundi 14 novembre
- Lundi 12 décembre

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 14 décembre 2021.

Marc Lévesque
Directeur général & secrétaire-trésorier